AVIS D'IMPÔT 2018 IMPÔT SUR LES REVENUS

Pour vos démarches, pas besoin d'original: il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

M GUILLOUX REMY **MEDICIS** 4 RUE JOSEPH ET XAVIER DE MAISTR 06100 NICE

Vos références —

Pour accéder à votre espace particulier

00 74 378 488 394 Numéro fiscal (C):

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 15 147

Référence de l'avis : 18 06 0359682 90

Numéro de contrat de prélèvement : M1 77 0198492 96 RUM*: FR46ZZZ005002M177019849296

060 17 86 5711659789 3 A Numéro FIP :

Numéro de rôle : 016 A 26/07/2018 Date d'établissement :

Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

* Référence Unique de Mandat

Les acomptes mensuels versés à SIP MELUN sous le n° de contrat M1 77 0198492 96 seront déduits de votre impôt.

— Votre situation —

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 17/09/2018 (41) 106,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu 106,00€

À compter du 1er janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Vous recevrez prochainement un avis de situation vous indiguant, le cas échéant, les mensualités restant à prélever.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

Détail des revenus Salaires	Déclar. 1 5596 11234 16830 - 1683		Total
Déduction 10% ou frais réels	15147		15147
Revenu brut global CSG déductible			15147 - 0
Revenu imposable			15147
Impôt sur les revenus soumis au barème 14 Décote Réduction sous condition de revenu			748 - 616 - 26
Impôt sur le revenu net avant corrections			106
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net			106
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER			106
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵			15147
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :		Déclar. 1 15344	
Suite en page suivante >>>			

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

RÉSIDENCE ALTERNÉE

SITUATION CAS DU FOYER PARTICULIER ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES ENFANTS MARIÉS PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES

DE PARTS

>>> Suite de votre avis						
INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019						
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018 Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable						
Taux pour le foyer	0,60%					
Vos démarches						

⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats

de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre

prélèvement service :

0 810 012 010 * - Courrier : centre prélèvement service CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX

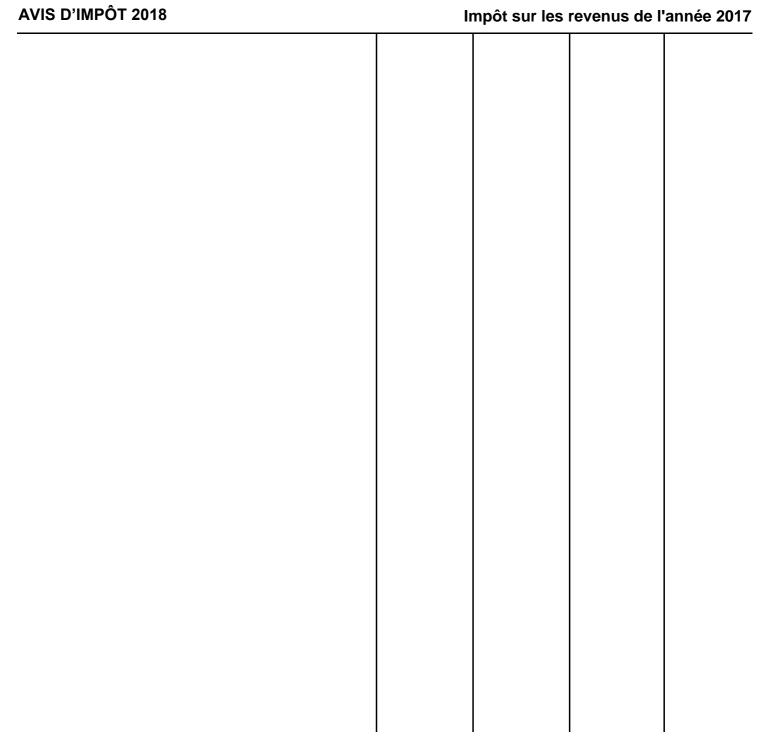
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »):

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NICE COLLINES - S.A.I.D. VALROSE

22 RUE JOSEPH CADEI - 06172 NICE CEDEX 2

Tél: 04 92 09 45 50



Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1, du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^{ème} année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom: M GUILLOUX REMY

Adresse d'imposition au 01/01/2018 MEDICIS 4 RUE JOSEPH ET XAVIER DE MAISTR 06100 NICE

Déclarant 1 - Nom de naissance : GUILLOUX